



**Etude tactique CIM Establishment Survey**

**Octobre 2018 – Septembre 2019**

**Méthodologie**



CIM – Centre d'Information sur les Médias  
Avenue Herrmann Debroux 46 - 1160 Bruxelles  
Tél. : 32 2 661 31 50 - Fax: 32 2 661 31 69  
E-mail : [info@cim.be](mailto:info@cim.be)  
URL : <http://www.cim.be>



## Table des matières

<b>1</b>	<b>L'ÉTUDE ESTABLISHMENT SURVEY</b> .....	<b>4</b>
1.1	COMMISSION TECHNIQUE CROSSMEDIA .....	5
1.2	INSTITUT .....	5
<b>2</b>	<b>DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>6</b>
2.1	SÉLECTION DES RÉPONDANTS .....	6
2.2	DÉTERMINATION DES ADRESSES .....	6
2.3	PROCÉDURE DE CONTACT .....	6
2.4	QUESTIONNAIRE .....	8
2.5	RÉSULTATS DU RECRUTEMENT .....	8
<b>3</b>	<b>ECHANTILLON</b> .....	<b>9</b>
3.1	PROFIL DE L'ÉCHANTILLON AVANT REDRESSEMENT .....	9
3.2	REDRESSEMENT DE L'ÉCHANTILLON .....	9
3.2.1	<i>Principes du redressement effectué</i> .....	10
3.2.2	<i>Résultats du redressement</i> .....	15
3.2.3	<i>Calcul des bornes des classes sociales</i> .....	15
<b>4</b>	<b>TABLEAUX RÉCAPITULATIFS</b> .....	<b>17</b>
4.1	NATIONAL .....	18
4.2	NORD .....	20
4.3	SUD .....	22
4.4	INTERVIEWS SPLIT FACE-TO-FACE / ONLINE .....	24
<b>5</b>	<b>CONTRÔLES DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>25</b>
5.1	RÔLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE .....	25
5.2	RÔLE DE LA STRUCTURE PERMANENTE .....	25
<b>6</b>	<b>EXPLOITATION ET MISE À DISPOSITION DES DONNÉES</b> .....	<b>25</b>

## 1 L'étude Establishment Survey

L'establishment Survey est une étude sur les équipements médias, leur utilisation et la consommation générale des médias. Les deux buts principaux de cette étude sont :

- Définir une série de benchmarks pour les études currency (taille des univers, objectifs de pondération, objectifs de recrutement de panels...).
- Monitorer les tendances du marché en termes de pénétration des devices, leur utilisation, et l'évolution générale de la consommation média.

L'univers de référence est constitué de l'ensemble des individus âgés de 12 ans et plus résidant en Belgique.

Les univers Nord et Sud ont été constitués suivant les définitions des études tactiques radio et TV :

- L'univers TV Nord est constitué des répondants équipés d'au moins 1 poste de TV en état de marche de Nielsen 1, Nielsen 2, et Nielsen 3 NL.
- L'univers TV Sud est constitué des répondants équipés d'au moins 1 poste de TV en état de marche de Nielsen 3 FR, Nielsen 4, Nielsen 5.
- L'univers Radio Nord est constitué des répondants des provinces flamandes et de Brussels New CIM NL.
- L'univers Radio Sud est constitué des répondants des provinces wallonnes et de Brussels New CIM FR.

L'étude est basée sur un échantillon de 6.000 enquêtes par an (80% face-to-face, 20% online).

Le recrutement face-à-face des répondants est effectué par un enquêteur au domicile des répondants, sur base d'un tirage aléatoire. La tâche de l'enquêteur est de :

- Contacter les adresses sur sa feuille de route.
- Sélectionner la personne à interroger au moyen d'une application de sélection.
- Convaincre la personne sélectionnée de participer à l'étude.
- Le répondant répond lui-même questionnaire de l'étude (en mode CASI)
- Recueillir les renseignements socio-démographiques relatifs à la personne interrogée,
- Transmettre ces renseignements à GfK Belgium.

Le recrutement online est effectué par l'invitation de panélistes de l'online access panel de GfK à participer à l'étude. Les individus acceptant de participer remplissent eux-même une version online du questionnaire.

Les quotas utilisés pour le recrutement online ont pour objectif le respect de la représentativité de l'échantillon complet (F2F + online), et sont réévalués chaque mois en fonction des profils des interviews réalisées en face-à-face. Ils sont basés sur les critères suivants :

- Sexe (2) x âge (6)
- Taille de ménage (4)
- Actif/inactif
- Éducation (2)
- Langue (2)



Le terrain a démarré le 02 octobre 2018 et s'est clôturé le 30 septembre 2019. 6.268 personnes ont été interrogées.

### **1.1 Commission Technique CrossMedia**

La présente méthodologie concerne exclusivement l'étude CIM Establishment Survey . Cette étude est pilotée depuis 2016 par la Commission Technique Crossmedia, composée actuellement des membres suivants :

Président : David Lecouvet (Mediabrand)

Membres de la Structure Permanente :

Stef Peeters  
Michaël Debels  
Joëlle Defossez  
Cecilia Versmissen

Membres de la Commission :

Stefan Delaeter (VAR)  
Brigitte Gilson (Mindshare)  
Linda Scheerlinck (Roularta Media Group)  
Sabrina Van Impe (JC Decaux)  
Sofie Rutgeerts (SBS)

### **1.2 Institut**

La réalisation de l'étude est effectuée depuis 2016 par GfK Belgium, Rue Arnould Nobel 42, 3000 Louvain.

## 2 Déroulement de l'enquête

### 2.1 Sélection des répondants

La répartition des interviews sur l'ensemble du territoire belge répond toujours à un premier critère géographique. À chaque arrondissement (il y en a 43 en Belgique), sera attribué un nombre d'interviews à réaliser, proportionnel au nombre de personnes âgées de 12 ans et qui y habitent.

Ce total sera ensuite réparti, par arrondissement, en groupes de 4 interviews par points de chute. Le nombre de points de chute nécessaires sera ainsi déterminé pour chaque arrondissement.

Dans un deuxième temps, les points de chute de chacun des arrondissements seront attribués au hasard à certains quartiers INS ou à des conglomérats de quartiers INS constitués selon la méthode ci-dessous. Chaque arrondissement est composé de différentes communes, lesquelles se divisent à leur tour en quartiers. Un fichier de l'Institut National de Statistique regroupe tous les quartiers (et donc les noms des rues qui les composent) assortis de leur densité de population. C'est ce fichier qui permettra de déterminer, par point de chute, le quartier où l'enquêteur doit travailler. Pour tous les quartiers INS de moins de 150 habitations, l'Institut composera des nouveaux quartiers assez grands afin de ne pas devoir exclure des quartiers INS de trop petite taille. Ces nouveaux quartiers seront composés en regroupant le quartier trop petit avec les quartiers voisins en supprimant le dernier (ou les deux ou trois etc. derniers) chiffre du code quartier (composé de 4 chiffres).

Cette attribution se fera de façon systématique (par intervalles), sur base de la liste des quartiers INS, rangés aléatoirement. Le nombre total d'habitants de l'arrondissement et le nombre de points de chute à tirer étant connus, le rapport entre les deux informations détermine l'intervalle de tirage.

### 2.2 Détermination des adresses

L'étape suivante dans la procédure d'échantillonnage consistera en un tirage aléatoire d'adresses au sein de chacun des quartiers sélectionnés. Par point de chute, on tirera entre 16 et 24 adresses pour réaliser le nombre d'enquêtes par point de chute. Le nombre d'adresse exact (de 16 à 24) dépend d'une estimation de la difficulté de recrutement, basée sur l'historique de l'étude radio sur le nombre de contacts nécessaires pour réaliser une enquête.

Ces adresses constituent une feuille de route par point de chute.

Chaque adresse sur une feuille de route donnera lieu à la génération d'un numéro unique, utilisé comme clef de référence pour l'ensemble des fichiers de contrôles générés ultérieurement (voir infra).

### 2.3 Procédure de contact

Pour chaque groupe de 4 enquêtes, l'enquêteur devra visiter au moins 3 fois chaque adresse de la feuille de route. L'ordre dans lequel l'enquêteur visite ces adresses n'a pas d'importance étant donné que chaque adresse doit être visitée.

Ces feuilles de routes ne mentionnent que des adresses, sans informations sur la personne à interroger.

En cas de contact à une adresse, la procédure de sélection est la suivante :

- L'enquêteur demande à la personne de contact (qui a ouvert la porte) de renseigner la composition du ménage et d'indiquer quelles personnes sont présentes au domicile.
- L'enquêteur encode la composition détaillée dans une application disponible sur son smartphone.
- Cette application comprend un algorithme de sélection qui va déterminer quelle personne du ménage doit être interrogée. Cet algorithme va définir pour chaque individu une probabilité d'être sélectionné. Cette probabilité tient compte : de la présence de la personne au moment de l'enquête, des profils déjà interrogés dans les enquêtes déjà réalisées, de la difficulté de recrutement de certains profils. Une fois ces probabilités définies, l'algorithme sélectionne aléatoirement la personne à interroger.

L'enquêteur pourra réaliser son premier contact tout au long de la journée, n'importe quel jour de la semaine. Par contre des quotas ont été fixés quant au nombre de contacts et d'interviews à réaliser en semaine après 17h ou le week-end, et ce en vue d'assurer suffisamment de contacts avec des actifs. Ainsi, 60% des interviews doivent être réalisés en semaine après 17h ou le week-end. Un des deux premiers contact à une même adresse doit toujours être fait après 17h ou le week-end.

Un objectif par jour et par semaine doit également être respecté. Par conséquent, le nombre d'interviews réalisées chaque jour doit correspondre à 14,3% de l'objectif défini pour la semaine. Ces quotas doivent être respectés tant au Nord qu'au Sud du pays

Le CIM autorise également l'enquêteur, lors d'une première visite infructueuse (personne au domicile), à laisser un courrier informant le répondant potentiel de ses intentions et de sa volonté de venir revisiter son domicile.

Quand la personne désignée est présente et accepte l'interview, celle-ci peut avoir lieu directement ou à un autre moment choisi par la personne à interroger. De même, si la personne désignée est absente, l'enquêteur peut prendre rendez-vous. Lorsque la personne sollicitée refuse l'interview, l'enquêteur passera à une autre adresse de la feuille de route.

Le CIM s'oppose formellement à toute forme de recrutement préalable à la première visite (téléphonique, courrier, visite d'un autre enquêteur, etc.).

Les enquêteurs appelés à travailler dans New Brussels CIM sont bilingues français-néerlandais. Un enquêteur bilingue amené à travailler dans d'autres provinces, ne peut le faire qu'à la condition que la langue parlée dans la province corresponde à sa langue maternelle.

Chaque enquêteur travaillant dans New Brussels CIM pose la question relative à la langue usuelle de la personne interrogée tout au début de son interview. Il réalise l'interview dans cette langue, si elle est le FR ou le NL. S'il s'agit d'une autre langue, il réalise l'interview dans celle des deux que l'interviewé a choisie.

## 2.4 Questionnaire

Le questionnaire comporte les sections suivantes :

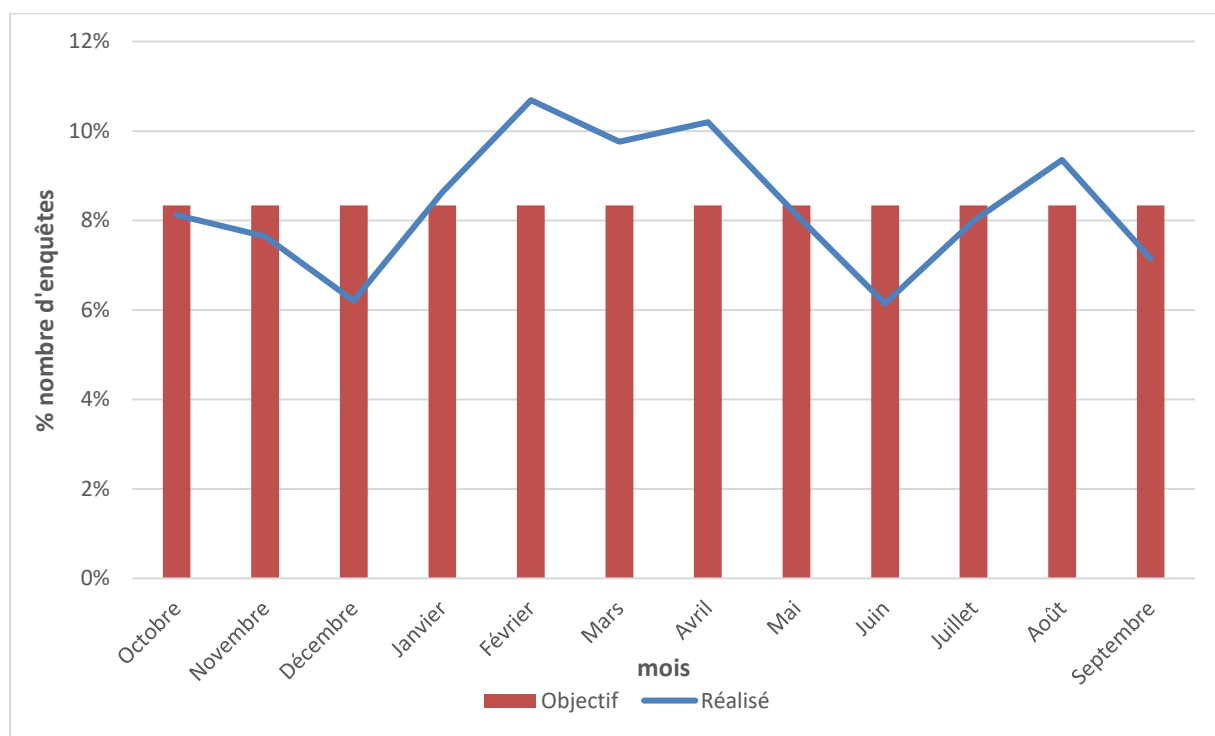
- La consommation média au cours des derniers mois
- Les équipements TV
- La consommation de contenu TV/vidéo
- Les équipements internet
- La consommation internet
- Les équipements radio
- La consommation radio
- les renseignements socio-démographiques.

Le détail du questionnaire est disponible sur le site du CIM.  
[www.cim.be/fr/crossmedia/methodologie](http://www.cim.be/fr/crossmedia/methodologie)

## 2.5 Résultats du recrutement

Pour rappel, le recrutement a été effectué du 2 octobre 2018 au 30 septembre 2019. Le nombre final d'interviews conservées pour le traitement s'élève à 6.268.

Le nombre net de 6.268 interviews a été réalisé sur une période de 12 mois. La répartition des enquêtes dans le temps s'est déroulée comme suit :





Par rapport aux quotas fixés quant au nombre de contacts/interviews à réaliser après 17h ou le week end (mentionnés ci-dessus), la répartition des enquêtes a été la suivante :

		Interviews	
	F-t-F	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend
<b>Total</b>	<b>5057</b>	55,3%	44,7%
<b>Nord</b>	<b>2576</b>	53,0%	47,0%
<b>Sud</b>	<b>2481</b>	57,6%	42,4%

### 3 Echantillon

#### 3.1 Profil de l'échantillon avant redressement

Ces données sont disponibles en fin de document dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

#### 3.2 Redressement de l'échantillon

Le redressement d'un échantillon est toujours destiné à corriger des divergences particulières qui apparaissent dans l'échantillon net. Ces déviations ont plusieurs origines possibles, mais sont surtout dues au fait que les personnes invitées à participer à l'étude peuvent assez facilement refuser (non-réponse). Le choix des variables de redressement est lié d'une part à l'importance de ces variables pour l'analyse ultérieure (par exemple : sont-elles utilisées souvent pour la constitution de cibles ?) et d'autre part à la relation entre ces variables avec la problématique de l'étude.

Le redressement de l'échantillon CIM ES 2018-2019 est basé sur les données du CIM Golden Standard 2020.

### 3.2.1 Principes du redressement effectué

L'échantillon de l'Establishment survey est redressé selon la matrice suivante :

#### 1. Sexe (2 modalités) par âge (9 modalités) par région (2 modalités) :

Nielsen I +II + III nl	Homme	Femme
12-17 ans	212.582	202.034
18-24 ans	260.425	249.431
25-29 ans	191.726	203.067
30-34 ans	200.167	200.929
35-44 ans	418.054	413.427
45-54 ans	457.650	450.021
55-64 ans	446.817	445.689
65-74 ans	335.621	352.574
75 ans et plus	262.489	376.895

Nielsen III fr + IV + V	Homme	Femme
12-17 ans	177.509	170.291
18-24 ans	213.059	206.452
25-29 ans	166.361	169.369
30-34 ans	163.906	167.446
35-44 ans	324.374	325.943
45-54 ans	339.489	331.098
55-64 ans	296.967	312.863
65-74 ans	215.665	248.566
75 ans et plus	143.301	232.262

#### 2. Sexe (2 modalités) par âge (6 modalités) par province (11 modalités):

12-17 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	55.964	49.571
Flandre occidentale	60.898	47.723
Anvers	51.645	48.419
Brabant flamand	28.190	34.110
Limbourg	15.908	26.444
Bruxelles 19	47.756	48.937
Brabant wallon	14.067	12.734
Hainaut	55.882	43.194
Liège	37.500	34.298
Namur	17.020	24.926
Luxembourg	5.261	1.967

18-24 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	65.761	65.334
Flandre occidentale	33.937	37.576
Anvers	83.784	69.174
Brabant flamand	53.110	45.130
Limbourg	26.459	36.017
Bruxelles 19	52.127	47.805
Brabant wallon	15.445	16.264
Hainaut	48.740	63.061
Liège	61.697	45.751
Namur	26.973	16.571
Luxembourg	5.450	13.200

25-34 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	82.903	87.610
Flandre occidentale	60.002	62.312
Anvers	113.088	133.387
Brabant flamand	71.572	74.013
Limbourg	68.296	47.552
Bruxelles 19	94.559	101.239
Brabant wallon	27.981	26.422
Hainaut	87.268	79.140
Liège	56.282	75.565
Namur	27.736	27.957
Luxembourg	32.475	25.613

35-44 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	113.881	96.609
Flandre occidentale	64.577	74.514
Anvers	120.830	103.320
Brabant flamand	75.264	69.574
Limbourg	48.149	70.875
Bruxelles 19	94.677	87.665
Brabant wallon	26.678	21.791
Hainaut	78.645	79.433
Liège	74.118	86.148
Namur	34.348	31.367
Luxembourg	11.263	18.074

45-54 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	92.336	107.573
Flandre occidentale	91.597	75.755
Anvers	125.065	140.484
Brabant flamand	78.644	87.370
Limbourg	72.222	47.430
Bruxelles 19	78.728	77.717
Brabant wallon	25.981	33.630
Hainaut	101.539	99.430
Liège	72.188	58.523
Namur	31.267	33.715
Luxembourg	27.572	19.493

55 ans et plus	Homme	Femme
Flandre orientale	232.716	266.991
Flandre occidentale	209.315	238.366
Anvers	287.267	321.032
Brabant flamand	175.589	200.933
Limbourg	147.356	159.644
Bruxelles 19	121.162	149.385
Brabant wallon	59.393	71.204
Hainaut	192.101	237.971
Liège	162.835	192.190
Namur	72.957	85.896
Luxembourg	40.169	45.238

### 3. Sexe (2 modalités) par nouvel habitat CIM (11 modalités) :

Nouvel Habitat CIM	Homme	Femme
New Antwerpen CIM	311.060	325.949
New Gent CIM	126.305	130.017
New 30 villes Vlaanderen CIM	699.532	729.517
New Petites localités Vlaanderen CIM	775.789	813.380
Communes rurales Vlaanderen CIM	764.084	780.247
New Brussel CIM	652.909	689.646
New Charleroi CIM	120.211	128.753
New Liege CIM	199.474	213.152
New 13 Villes Wallonie CIM	346.122	374.412
New Petites localités Wallonie CIM	357.299	380.734
New Communes rurales Wallonie CIM	473.377	492.550

### 4. Age (5 modalités) par PRA (2 modalités) par région (2 modalités) :

PRA	Nielsen I + II + III nl	Nielsen III fr + IV + V
PRA oui et 12-34 ans	687.090	631.149
PRA oui et 35-44 ans	657.303	535.114
PRA oui et 45-54 ans	694.697	550.100
PRA oui et 55-64 ans	673.931	487.422
PRA oui et 65 ans et plus	1.006.086	677.309
PRA non et 12 ans et plus	1.960.491	1.323.827

### 5. Education (8 modalités) par région (2 modalités) :

Education	Nielsen I + II + III nl	Nielsen III fr + IV + V
Primaire ou sans diplôme	620.620	478.314
Secondaire inférieur général	375.886	389.081
Secondaire inférieur tech., art., prof.	482.248	357.309
Secondaire supérieur général	942.144	760.971
Secondaire supérieur tech., art.	875.454	467.437
Sec. sup. prof. et post sec. non sup.	626.789	437.517
Bachelor	1.062.162	730.279
Master	658.715	553.013

### 6. Profession (9 modalités) par région (2 modalités) :

Profession	Nielsen I + II + III nl	Nielsen III fr + IV + V
artisan, commerçant, industriels, Freelance, avec 5 salariés ou moins	210.158,16	184.658,40
gros commerçant, industriels, Freelance, avec 6 salariés ou plus, cadre sup + moyen., prof. Libérale	311.232,39	232.299,62
Employé	1.605.736,40	1.098.396,20
Ouvrier qualifié	593.285,62	283.985,49
Ouvrier non qualifié	186.984,80	107.421,97
Retraité	1.487.475,38	933.501,60
Ménagère	199.370,06	198.270,33
Etudiant	751.376,22	673.938,73
Chômeur + autre	333.979,46	492.448,58

### 7. Profession (6 modalités) sur Bruxelles 19 :

Profession	Bruxelles 19
Cadre supérieur	51.532
Cadre moyen	45.643
Artisan, Commerçant, Agriculteur	83.103
Employé	282.508
Ouvrier qualifié	51.054
Ouvrier non qualifié	19.552

### 8. Langue par Nielsen (4 modalités) :

Nielsen	Nl	Fr
Nielsen I + II	5.532.100	
Nielsen III	147.499	1.053.322
Nielsen IV + V	3.151.599	

### 9. Taille de ménage (5 modalités) par région (3 modalités) :

Taille de ménage	Flandre	Bruxelles 19	Wallonie
1 personne	913.644	257.662	578.690
2 personnes	1.932.476	241.944	941.390
3 personnes	1.042.307	167.497	610.377
4 personnes	1.123.756	164.190	586.890
5 personnes ou plus	718.981	170.464	434.252

### 10. Possession internet (2 modalités) par âge (6 modalités) :

Age	Internet oui	Internet non
12-24 ans	1.678.533	13.249
25-34 ans	1.448.326	14.645
35-44 ans	1.457.364	24.435
45-54 ans	1.497.971	80.286
55-64 ans	1.272.648	229.687
65 ans et plus	1.271.138	896.236

### 3.2.2 Résultats du redressement

On trouvera ci-dessous la distribution de poids et les résultats globaux du redressement :

Poids observés	#	%
0.3-0.4	179	2,86
0.4-0.5	329	5,25
0.5-0.6	520	8,30
0.6-0.7	696	11,10
0.7-0.8	711	11,34
0.8-0.9	676	10,78
0.9-1	616	9,83
1-1.1	510	8,14
1.1-1.2	409	6,53
1.2-1.3	381	6,08
1.3-1.4	239	3,81
1.4-1.5	204	3,25
1.5-1.6	180	2,87
1.6-1.7	138	2,20
1.7-1.8	107	1,71
1.8-1.9	85	1,36
1.9-2	58	0,93
2-2.1	44	0,70
2.1-2.2	38	0,61
2.2-2.3	22	0,35
2.3-2.4	18	0,29
2.4-2.5	25	0,40
2.5-2.6	11	0,18
2.6-2.7	9	0,14
2.7-2.8	9	0,14
2.8-2.9	8	0,13
2.9-3	4	0,06
>3	42	0,67

Efficiency (%)	82,56
Poids maximal	3
Poids minimal	0,33
Ecart-type des poids	0,459

### 3.2.3 Calcul des bornes des classes sociales

La définition des groupes sociaux s'effectue à l'aide d'un ratio calculé sur base de la profession du principal responsable des revenus (PRR) et sur son niveau d'instruction. La population est rangée par ordre de la valeur prise par la combinaison des deux variables (voir détails ci-après) puis découpée en huit groupes d'effectifs sensiblement égaux - sensiblement, parce que l'on ne peut découper les individus en morceaux. Par convention, on appelle "groupe 1", le groupe correspondant au domaine de valeurs les plus élevées (et donc au niveau professionnel et/ou au niveau d'instruction le plus élevé) et groupe 8, celui qui correspond aux valeurs les plus basses. On trouvera ci-dessous la valeur des points attribués à chacune des composantes du niveau d'instruction et du niveau professionnel du principal responsable des revenus.

Points par Niveau d'instruction (diplôme) de la PRR:
<b>10</b> - primaire ou sans diplôme
<b>35</b> - secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
<b>25</b> - secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
<b>50</b> - secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
<b>45</b> - secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
<b>40</b> - secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
<b>75</b> - candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
<b>85</b> - licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
<b>90</b> - licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
<b>100</b> - doctorat avec thèse

Points par Profession actuelle de la PRR:
<b>45</b> - agriculteur
<b>70</b> - artisan, commerçant et industriels avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas ; freelance ou autres indépendants avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas
<b>90</b> - industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus ; freelance ou autres indépendants avec 6 salariés ou plus
<b>100</b> - profession libérale ou nécessitant qualification
<b>80</b> - cadre supérieur de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
<b>90</b> - cadre supérieur de 6 à 10 salariés
<b>100</b> - cadre supérieur de 11 salariés ou plus
<b>70</b> - cadre moyen de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
<b>75</b> - cadre moyen de 6 salariés ou plus
<b>65</b> - autre employé principalement travail de bureau
<b>60</b> - autre employé pas de travail de bureau ; autre employé ne sait pas
<b>50</b> - ouvrier qualifié
<b>25</b> - ouvrier non-qualifié ; ouvrier ne sait pas
Vous êtes pensionné(e) = <b>60%</b> ancienne profession
Vous êtes pré-pensionné(e) = <b>75%</b> ancienne profession
<b>10</b> - vous êtes élève / étudiant(e) / en formation
<b>10</b> - vous êtes homme / femme au foyer
Vous êtes chômeur / chômeuse = <b>60%</b> ancienne profession
<b>50</b> - vous avez temporairement une suspension complète des prestations de travail / système crédit-temps + autre
<b>10</b> - vous êtes en incapacité de travail
<b>10</b> - Jamais eu d'occupation professionnelle

Afin de déterminer la meilleure répartition possible des 8 classes de groupes sociaux, nous appliquons d'abord un algorithme ascendant classe 1 (maximum de points) vers classe 8 (minimum de points), puis un descendant classe 8 (minimum de points) vers classe 1 (maximum de points). On choisit l'algorithme final par rapport à celui dont l'une des classes n'obtient pas le plus grand écart en valeur absolue par rapport aux 12.5% de la classe.





## 4 Tableaux récapitulatifs

Les tableaux qui suivent reprennent les résultats suivants (National, Nord, Sud) :

- Objectifs de pondération (Golden Standard)
- Interviews brut (profil de l'échantillon avant redressement),
- Echantillon final pondéré (profil de l'échantillon après redressement),

## 4.1 National

National				
		% CIM GOLDEN STANDARD 2020 9.885.365	Interviews Brut 6.268	Echantillon final pondéré 9.884.519
Sexe	Homme	48,9%	47,2%	48,8%
	Femme	51,1%	52,8%	51,2%
Age	12-24 ans	17,0%	17,1%	17,1%
	25-34 ans	14,9%	14,2%	14,8%
	35-44 ans	15,0%	14,4%	15,0%
	45-54 ans	16,0%	15,9%	16,0%
	55-64 ans	15,2%	15,3%	15,2%
	65 ans et plus	21,9%	23,2%	21,9%
Province	Flandre Orientale	13,3%	12,2%	13,3%
	Flandre Occidentale	10,7%	10,1%	10,7%
	Anvers	16,2%	12,1%	16,2%
	Brabant Flamand	10,0%	11,0%	10,1%
	Limbourg	7,7%	7,0%	7,8%
	Bruxelles 19	10,2%	11,4%	10,1%
	Brabant Wallon	3,5%	4,1%	3,6%
	Hainaut	11,7%	14,1%	11,8%
	Liège	9,7%	9,4%	9,7%
	Namur	4,3%	5,5%	4,4%
	Luxembourg	2,5%	3,1%	2,5%
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	6,5%	4,1%	6,4%
	New Gand CIM	2,6%	2,7%	2,6%
	New Bruxelles CIM	13,7%	16,4%	13,6%
	New Charleroi CIM	2,5%	3,1%	2,5%
	New Liege CIM	4,2%	4,2%	4,2%
	30 Villes Flandre	14,4%	14,0%	14,5%
	13 Villes Wallonie	7,3%	8,6%	7,3%
	Petites Localites Flandre	16,1%	13,3%	16,1%
	Petites Localites Wallonie	7,4%	7,3%	7,5%
	Communes Rurales Flandre	15,6%	14,1%	15,6%
	Communes Rurales Wallonie	9,8%	12,2%	9,8%
PRA	Oui	66,6%	74,0%	66,8%
	Non	33,4%	26,0%	33,2%
PRR	Oui	56,5%	61,5%	57,6%
	Non	43,5%	38,5%	42,4%

National				
		% CIM GOLDEN STANDARD 2020 9.885.365	Interviews Brut 6.268	Echantillon final pondéré 9.884.519
Diplôme	Primaire ou sans diplôme	11,1%	11,2%	11,1%
	Secondaire inférieur	16,2%	16,1%	16,2%
	Secondaire supérieur	41,7%	38,0%	41,6%
	Bachelor	18,1%	20,7%	18,1%
	Master	12,9%	14,1%	12,9%
Statut Professionnel	Actif	48,8%	46,0%	48,7%
	Inactif	51,2%	54,0%	51,3%
Actif	indépendant	5,3%	5,0%	5,2%
	salarié du secteur public	14,1%	13,7%	14,4%
	salarié du secteur privé	29,4%	27,3%	29,1%
Inactif	retraité ( e )	24,4%	27,0%	24,5%
	étudiant ( e )	14,4%	13,7%	14,4%
	ménagère	4,1%	3,4%	4,0%
	chômeur (chômeuse)	3,5%	4,0%	3,3%
	Autres	4,9%	6,0%	5,1%
Groupe social	groupe 1	11,7%	12,2%	12,5%
	groupe 2	11,9%	11,7%	11,0%
	groupe 3	12,9%	12,3%	11,9%
	groupe 4	12,4%	11,6%	11,8%
	groupe 5	13,1%	11,1%	12,3%
	groupe 6	12,8%	12,7%	13,3%
	groupe 7	12,4%	12,5%	11,9%
	groupe 8	12,7%	13,1%	12,5%
	ne sait pas		2,8%	2,9%
Composition du ménage	1 personne	17,4%	23,2%	17,7%
	2 personnes	31,1%	35,0%	31,5%
	3 personnes	18,1%	18,1%	18,4%
	4 personnes	18,8%	14,9%	19,0%
	5 personnes et +	14,6%	8,8%	13,4%

## 4.2 Nord

Nord				
		% CIM GOLDEN STANDARD 2020 5.640.769	Interviews Brut 3.200	Echantillon final pondéré 5.652.327
Sexe	Homme	49,2%	47,1%	49,0%
	Femme	50,8%	52,9%	51,0%
Age	12-24 ans	16,2%	16,4%	16,4%
	25-34 ans	14,2%	13,9%	14,0%
	35-44 ans	14,6%	13,7%	14,4%
	45-54 ans	16,0%	16,2%	16,0%
	55-64 ans	15,7%	15,8%	15,8%
	65 ans et plus	23,3%	24,0%	23,5%
Province	Flandre Orientale	23,4%	23,8%	23,3%
	Flandre Occidentale	18,7%	19,7%	18,7%
	Anvers	28,4%	23,7%	28,3%
	Brabant Flamand	15,3%	17,9%	15,4%
	Limbourg	13,6%	13,8%	13,6%
	Bruxelles 19	0,7%	1,0%	0,7%
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	11,3%	8,0%	11,3%
	New Gand CIM	4,5%	5,3%	4,5%
	New Bruxelles CIM	3,4%	5,6%	3,5%
	30 Villes Flandre	25,2%	27,5%	25,3%
	Petites Localites Flandre	28,3%	26,0%	28,1%
	Communes Rurales Flandre	27,3%	27,7%	27,3%
PRA	Oui	65,4%	70,6%	65,4%
	Non	34,6%	29,4%	34,6%
PRR	Oui	55,8%	59,7%	56,7%
	Non	44,2%	40,3%	43,3%

Nord				
		% CIM GOLDEN STANDARD 2020 5.640.769	Interviews Brut 3.200	Echantillon final pondéré 5.652.327
Diplôme	Primaire ou sans diplôme	10,9%	10,9%	11,0%
	Secondaire inférieur	15,0%	15,0%	15,2%
	Secondaire supérieur	43,2%	40,3%	43,1%
	Bachelor	18,7%	20,6%	18,6%
	Master	12,2%	13,2%	12,2%
Statut Professionnel	Actif	51,4%	49,6%	51,0%
	Inactif	48,6%	50,4%	49,0%
Actif	indépendant	4,9%	4,8%	4,8%
	salarié du secteur public	13,4%	12,5%	13,4%
	salarié du secteur privé	33,1%	32,3%	32,8%
Inactif	retraité ( e )	26,1%	28,4%	26,3%
	étudiant ( e )	13,2%	12,9%	13,3%
	ménagère	3,5%	2,6%	3,5%
	chômeur (chômeuse)	2,1%	2,1%	1,9%
	Autres	3,8%	4,4%	4,0%
Groupe social	groupe 1	11,1%	11,6%	11,9%
	groupe 2	12,3%	12,7%	11,4%
	groupe 3	12,7%	12,5%	11,9%
	groupe 4	12,8%	10,7%	10,7%
	groupe 5	14,0%	12,2%	13,1%
	groupe 6	13,0%	14,4%	14,7%
	groupe 7	12,4%	12,0%	12,0%
	groupe 8	11,9%	11,8%	11,9%
	ne sait pas		2,2%	2,4%
Composition du ménage	1 personne	15,9%	21,3%	16,1%
	2 personnes	33,4%	36,9%	33,4%
	3 personnes	17,9%	18,7%	18,1%
	4 personnes	19,3%	14,9%	19,7%
	5 personnes et +	13,5%	8,3%	12,7%

### 4.3 Sud

Sud				
		% CIM GOLDEN STANDARD 2020 4.244.596	Interviews Brut 3.068	Echantillon final pondéré 4.232.192
Sexe	Homme	48,5%	47,4%	48,6%
	Femme	51,5%	52,6%	51,4%
Age	12-24 ans	18,2%	17,7%	18,1%
	25-34 ans	15,9%	14,4%	15,9%
	35-44 ans	15,5%	15,0%	15,7%
	45-54 ans	16,0%	15,6%	16,0%
	55-64 ans	14,5%	14,9%	14,4%
	65 ans et plus	20,0%	22,3%	19,9%
Province	Brabant Flamand	3,0%	3,7%	2,9%
	Bruxelles 19	23,0%	22,3%	22,7%
	Brabant Wallon	8,2%	8,4%	8,3%
	Hainaut	27,4%	28,8%	27,6%
	Liège	22,5%	19,2%	22,6%
	Namur	10,1%	11,2%	10,2%
	Luxembourg	5,8%	6,4%	5,8%
Nouvel Habitat CIM	New Bruxelles CIM	27,4%	27,6%	27,1%
	New Charleroi CIM	5,8%	6,4%	5,9%
	New Liege CIM	9,7%	8,7%	9,7%
	13 Villes Wallonie	16,9%	17,6%	17,0%
	Petites Localites Wallonie	17,3%	14,9%	17,4%
	Communes Rurales Wallonie	22,7%	24,8%	22,8%
PRA	Oui	68,2%	77,4%	68,7%
	Non	31,8%	22,6%	31,3%
PRR	Oui	57,5%	63,5%	58,7%
	Non	42,5%	36,5%	41,3%

Sud				
		% CIM GOLDEN STANDARD 2020 4.244.596	Interviews Brut 3.068	Echantillon final pondéré 4.232.192
Diplôme	Primaire ou sans diplôme	11,3%	11,5%	11,3%
	Secondaire inférieur	17,8%	17,3%	17,7%
	Secondaire supérieur	39,7%	35,5%	39,6%
	Bachelor	17,3%	20,8%	17,5%
	Master	13,9%	15,0%	14,0%
Statut Professionnel	Actif	45,5%	42,2%	45,7%
	Inactif	54,5%	57,8%	54,3%
Actif	indépendant	5,8%	5,1%	5,8%
	salarié du secteur public	15,1%	15,0%	15,6%
	salarié du secteur privé	24,5%	22,0%	24,3%
Inactif	retraité ( e )	22,1%	25,5%	22,1%
	étudiant ( e )	16,0%	14,6%	15,9%
	ménagère	4,9%	4,3%	4,7%
	chômeur (chômeuse)	5,3%	5,9%	5,1%
	Autres	6,3%	7,6%	6,6%
Groupe social	groupe 1	12,6%	12,8%	13,2%
	groupe 2	11,5%	10,8%	10,5%
	groupe 3	13,1%	12,0%	11,8%
	groupe 4	12,0%	12,5%	13,2%
	groupe 5	12,0%	9,9%	11,2%
	groupe 6	12,6%	11,0%	11,4%
	groupe 7	12,4%	13,0%	11,9%
	groupe 8	13,8%	14,4%	13,4%
	ne sait pas		3,5%	3,4%
Composition du ménage	1 personne	19,4%	25,3%	19,8%
	2 personnes	28,0%	33,0%	29,1%
	3 personnes	18,5%	17,5%	18,8%
	4 personnes	18,1%	14,8%	18,0%
	5 personnes et +	16,1%	9,4%	14,3%

#### 4.4 Interviews Split face-to-face / online

National					
		TOTAL 6.268	FTF 5057	Online 1211	% Online 19,3%
Sexe	Homme	2.960	2.454	506	17,1%
	Femme	3.308	2.603	705	21,3%
Age	12-24 ans	1.070	942	128	12,0%
	25-34 ans	887	669	218	24,6%
	35-44 ans	900	657	243	27,0%
	45-54 ans	997	710	287	28,8%
	55-64 ans	962	783	179	18,6%
	65 ans et plus	1.452	1.296	156	10,7%
Province	Flandre Orientale	763	632	131	17,2%
	Flandre Occidentale	631	520	111	17,6%
	Anvers	757	575	182	24,0%
	Brabant Flamand	689	531	158	22,9%
	Limbourg	441	380	61	13,8%
	Bruxelles 19	715	590	125	17,5%
	Brabant Wallon	260	203	57	21,9%
	Hainaut	885	735	150	16,9%
	Liège	588	466	122	20,7%
	Namur	344	270	74	21,5%
	Luxembourg	195	155	40	20,5%
Diplôme	Primaire ou sans diplôme	700	636	64	9,1%
	Secondaire inférieur	1.011	863	148	14,6%
	Secondaire supérieur	2.379	1.969	410	17,2%
	Bachelor	1.296	940	356	27,5%
	Master	882	649	233	26,4%
Statut Professionnel	Actif	2883	2123	760	26,4%
	Inactif	3.385	2.934	451	13,3%
Composition du ménage	1 personne	1.457	1.312	145	10,0%
	2 personnes	2.194	1.838	356	16,2%
	3 personnes	1.134	831	303	26,7%
	4 personnes	931	682	249	26,7%
	5 personnes et +	552	394	158	28,6%





## 5 Contrôles de l'étude

### 5.1 Rôle de la Commission Technique

Lors de ses réunions, la Commission Technique prend connaissance de l'état d'avancement du terrain présenté par l'Institut et validés par la structure permanente du CIM.

Lors de ces mêmes réunions, la structure permanente du CIM fait rapport de ses propres contrôles. La Commission Technique peut demander des contrôles supplémentaires lorsqu'elle le juge utile.

### 5.2 Rôle de la structure permanente

La structure permanente (SPS) peut consulter mensuellement des fichiers électroniques de GfK Belgium reprenant l'état du terrain d'enquête:

- Total des interviews réalisées
- Le tout par enquêteur et globalement.

Régulièrement la SPS présente le résultat de ses contrôles à la Commission Technique.

En fonction des constatations, la Commission Technique et la structure permanente peuvent prendre des mesures dans les procédures d'enquête pendant le terrain en cours.

## 6 Exploitation et mise à disposition des données

Les résultats seront accessibles via les logiciels d'autres études qui ont intégré les données ES. Les résultats sont disponibles dans les logiciels suivants :

- GfK Probe
- Galileo
- Sesame